

TEXTE ACTION

CONSEIL NATIONAL DU SNUipp-FSU

19-20 NOVEMBRE 2013

Ces dernières semaines, la dégradation du climat social et politique s'est fortement accélérée. Si les choix en matière de politique fiscale semblent cristalliser le mécontentement, ce sont les conséquences concrètes de la crise sur les salariés - multiplication des plans sociaux, dégradation des conditions de travail et baisse du pouvoir d'achat - qui génèrent désarroi, inquiétude et souffrance sociale dans notre pays.

La reprise de la croissance annoncée par le gouvernement n'est pas au rendez-vous. Les inégalités qui se creusent restent le triste marqueur de la crise, ce qui n'est pas tolérable.

Le gouvernement persiste à inscrire son action dans la logique des politiques d'austérité. Cette politique ferme la porte à toute possibilité d'alternatives : seule une meilleure répartition des richesses permettra des perspectives sociales plus justes et des avancées sociales pour tous.

Le projet de loi de finances, comme celui de la Sécurité sociale, sont emblématiques de cette politique d'austérité, alors même que se multiplient les cadeaux envers le patronat. La réduction programmée de 15 milliards de dépenses publiques est aussi inefficace qu'injuste et va réduire l'action des services publics. Les ménages vont supporter l'essentiel de cet effort, notamment par la hausse de la TVA à venir au 1er janvier. Ils devraient ainsi contribuer pour plus de 10 milliards au financement de ces choix politiques.

Dans la même logique, le projet de loi sur les retraites actuellement débattu au parlement va renforcer les inégalités existantes, particulièrement entre les femmes et les hommes. Cette réforme est injuste pour les salariés et pour la jeunesse qui voit encore un peu plus s'éloigner la possibilité d'une retraite à taux plein tout en travaillant plus longtemps. Plus que jamais, une autre réforme est indispensable y compris en matière de financement. Le SNUipp avec la FSU appelle les personnels à participer aux actions unitaires du 26 novembre jour du vote de la loi à l'assemblée nationale.

Dans ce contexte, les organisations syndicales ont la responsabilité de fédérer ce mécontentement et de le traduire en revendications sociales progressistes et en mobilisations. En effet, le risque existe de voir des forces réactionnaires et patronales instrumentaliser la colère sociale pour leurs propres intérêts. Les manifestations contre l'écotaxe en fournissent un exemple. De même, il s'agit de faire barrage à la récupération de ce malaise social par les mouvements d'extrême droite qui libèrent actuellement des paroles de haine, d'exclusion et de stigmatisation qu'il faut absolument dénoncer et combattre. C'est pour cette raison que le SNUipp-FSU a agi avec la FSU pour qu'une réunion interprofessionnelle se tienne au plus vite afin que les forces sociales progressistes analysent ensemble la situation et envisagent des expressions et actions communes. Cette perspective semble être en voie de se concrétiser ce qui traduit une prise de conscience de l'urgence à investir le champ social. Le SNUipp-FSU avec la FSU y contribueront.

Fonction publique

Dans la Fonction publique aussi, il y a urgence à se mobiliser pour une autre politique salariale. Depuis juillet 2010 le point d'indice est gelé et il en sera de même en 2014 poursuivant la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Les organisations syndicales de la Fonction publique (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FAFPT, FSU, Solidaires et UNSA) appellent à une semaine d'actions locales du 9 au 13 décembre sur les salaires en sensibilisant l'opinion publique et en alertant les responsables publics, élus locaux et parlementaires.

Le rapport Pêcheur vient d'être publié ; il servira de base aux propositions de la ministre de la fonction publique sur les négociations en cours : recrutement, salaires, parcours et gestion de carrière. Ce rapport prône la poursuite de réformes et de mesures largement contestées : fusion des corps,

mobilité, désindexation du point d'indice, recours à l'intérim notamment. Le SNUipp et la FSU seront vigilants sur les propositions à venir : s'il est nécessaire de réformer la Fonction Publique, il s'agit bien d'améliorer le statut du fonctionnaire et la qualité des services publics. Cela passe pour le SNUipp-FSU par une politique fiscale permettant de renforcer les services publics. Un débat public est nécessaire.

Education

Les écoles primaires sont aussi en proie à un climat d'exaspération. Le mécontentement voire la colère s'expriment sur la question des rythmes scolaires devant le refus du ministre d'ouvrir des négociations pour remettre à plat cette réforme. Celle-ci est le révélateur d'une dégradation des conditions de travail. Dans une école abîmée par des années de suppressions massives de postes, les conditions d'exercice du métier restent très difficiles, voire se dégradent. Effectifs dans les classes trop chargés, élèves en difficulté insuffisamment aidés, élèves en situation de handicap sans AVS, formation continue inexistante, injonctions de toutes sortes et caporalisme persistant, direction d'école sous tensions, ... tel est le quotidien des enseignants du primaire. Dans les médias, le ministre parle déjà d'acte II de la refondation. Dans les écoles, les enseignants cherchent en vain la déclinaison du premier acte.

Suite à sa conférence téléphonique, le SNUIPP-FSU a organisé une quinzaine nationale d'actions dans les départements, lancée par une adresse solennelle du SNUipp-FSU au ministre le 4 novembre. Cette quinzaine s'est surtout concentrée sur les journées du 13 et 14 novembre où des grèves, des rassemblements, des RIS, ont constitué une première étape importante de mobilisation des enseignants

Dans la suite de cette quinzaine, le SNUipp-FSU a organisé un rassemblement national devant le ministère le 20 novembre pour continuer d'y porter ses revendications d'amélioration des conditions de travail au service de la réussite des élèves. Il a déposé les dizaines de milliers de pétitions demandant la réécriture du décret sur les rythmes.

Il s'agit aujourd'hui de renforcer l'action et de l'inscrire dans la durée nécessaire à la construction du rapport de force permettant d'infléchir la politique gouvernementale pour rompre avec la dégradation des conditions de travail et assurant la réussite de tous les élèves. Le SNUipp-FSU propose à l'ensemble des organisations syndicales qu'il a invité en intersyndicale à porter un appel à la grève nationale unitaire le jeudi 5 décembre. Avec le FSU, il travaillera aux convergences nécessaires avec tous les personnels impliqués dans la réforme des rythmes.

Dans ce cadre, il portera ses exigences sur l'amélioration des conditions de travail des enseignants (fin du caporalisme et des injonctions, trois heures hebdomadaires pour le travail en équipe et non obligation des APC...), sur un budget à la hauteur des besoins (effectifs, RASED, formation continue, plus de maîtres que de classe, scolarisation moins de trois ans, ASH, revalorisation salariale...), sur la déconnexion des temps élèves et enseignants et sur une autre réforme des rythmes. Par ailleurs, le SNUipp rappellera ses exigences en matière de droit syndical, notamment sur la tenue des réunions d'information syndicale sur le temps classe.

Le SNUipp-FSU débattrà avec les personnels lors des AG du 5 décembre des suites unitaires de l'action (nouvelle journée de grève, manifestation nationale, ...). Il consultera ensuite l'ensemble de ses sections départementales.

Le SNUipp-FSU a la responsabilité de fédérer les actions en rassemblant les enseignants autour de ses revendications progressistes pour la transformation de l'école pour la réussite de tous les élèves et notamment les plus défavorisés socialement.

Rythmes

Le ministre a fait de sa réforme des rythmes la principale mesure de la priorité au primaire. Cette réforme insatisfaisante et largement contestée suscite l'exaspération dans beaucoup d'écoles. Face au refus du ministre d'entendre les enseignants, le SNUipp-FSU estime qu'il est indispensable de franchir une nouvelle étape. Cette réforme insatisfaisante déportée sur le périscolaire jette le trouble dans les écoles (désorganisation, inégalités). Cela ne peut plus continuer ainsi. L'enjeu pour notre école, c'est bien la réussite de tous les élèves qui se construit d'abord sur le temps scolaire. Les vraies priorités sont donc les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. En conséquence, le SNUipp-FSU demande qu'il n'y ait pas de généralisation à la rentrée prochaine. Dès

maintenant, la réforme doit être suspendue et des discussions doivent s'ouvrir immédiatement pour écrire un nouveau décret des temps scolaires.

Le SNUipp-FSU exige une remise à plat partout où les écoles le demandent. Pour le SNUipp-FSU, tout changement d'organisation doit obligatoirement recueillir l'accord préalable du conseil d'école. Le SNUipp-FSU estime qu'une réforme des rythmes est nécessaire pour ne pas en rester à la semaine de 4 jours, celle imposée par Darcos, et à laquelle il s'est toujours opposé. Cette autre réforme doit concilier réussite des élèves sur le temps scolaire, amélioration des conditions de travail des enseignants. Un cadrage national est indispensable tout en laissant des possibilités de calendriers dérogatoires comme avant 2008. Les activités périscolaires doivent être assurées pour tous les élèves sur tout le territoire avec les financements nécessaires afin de respecter les principes de qualité, d'égalité, de laïcité et de gratuité. Le SNUipp-FSU rappelle également son attachement au statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants et son refus de toute déréglementation. Le SNUipp-FSU sera vigilant afin qu'aucune mission de l'école ne soit transférée aux collectivités locales notamment dans le cadre de l'acte III de décentralisation. Il organisera un CNT afin d'approfondir sa réflexion (territorialisation, temps de l'enfant, temps de l'élève, ...)

Budget

Alors que nous ne sommes plus à l'ère des suppressions de postes, l'investissement pour le primaire inscrit dans le budget 2014 est insuffisant. La rentrée 2014 voit 2355 créations de postes d'enseignants dans les écoles, le reste des 4 980 affichés au budget finançant la formation initiale. Ces postes seront donc consacrés majoritairement à absorber la hausse démographique de 30 000 élèves supplémentaires attendus. En conséquence, la diminution des effectifs par classe, le déploiement des nouveaux dispositifs (plus de maîtres, scolarisation des moins de 3 ans), la réhabilitation des RASED, le renouveau de la formation continue sont loin d'être à la hauteur des engagements. Ce budget ne permettra pas d'enclencher la transformation du fonctionnement pédagogique de l'école au service d'une meilleure réussite des élèves et ne permettra pas l'amélioration des conditions de travail des enseignants.

Education prioritaire

Des changements sont aussi indispensables en Education prioritaire là où se concentrent les difficultés scolaires et où l'exercice du métier exige des améliorations significatives et rapides. Le ministère propose une réduction du service des professeurs du collège face aux élèves en éducation prioritaire dès la rentrée 2014. Le SNUiPP-FSU est immédiatement intervenu pour revendiquer la même mesure pour les PE. Pour l'instant, le ministère renvoie une disposition équivalente à une discussion ultérieure en début 2014. Cette réponse est inacceptable et l'exclusion des PE d'une telle mesure serait une véritable provocation.

Il ne doit pas y avoir deux poids, deux mesures. Le SNUipp-FSU demande que cette mesure d'allègement du temps de service devant élève - sans pour autant baisser les heures de classe pour les élèves - s'applique aussi pour les enseignants du primaire. C'est dans un même mouvement écoles et collèges, avec le même calendrier et avec la même ampleur, que cette question doit être traitée.

Le SNUipp-FSU lance une campagne de mobilisation des PE à travers un 4 pages qui rendra publics les résultats de l'enquête de la FSU au sein de la profession et une pétition pour exiger un allègement du temps de service devant élèves.

D'une manière générale, l'éducation prioritaire appelle un budget ambitieux afin de rompre avec un investissement insuffisant comme le note le rapport du CIMAPE. Cela doit permettre d'améliorer les conditions d'enseignement avec notamment une baisse significative des effectifs et une montée en charge de notre « plus de maîtres que de classes » ; dégager du temps pour le travail en équipe, la relation aux familles, et des formations adaptées aux besoins des équipes.

La refonte de la carte de l'éducation prioritaire doit se faire dans la transparence sur des critères prédéfinis et sans limitation du volume a priori. Le rural ne doit pas en être exclu.

Calendrier scolaire

Le ministère a présenté au CSE son calendrier pour les 3 années scolaires à venir. Le SNUipp-FSU revendique que l'équilibre 7/2 soit respecté tout au long de l'année scolaire. Les deux semaines de vacances de Toussaint vont dans ce sens mais le zonage des vacances d'hiver et de printemps déséquilibre encore fortement les deuxième et troisième trimestres. L'intérêt de l'enfant ne peut être à géométrie variable : lorsque le ministre communique sur les rythmes, il l'utilise pour justifier sa réforme. Concernant le calendrier et les déséquilibres que l'on mesure notamment en fin d'année scolaire, ce sont avant tout les intérêts économiques qui sont pris en considération. C'est pourquoi le SNUipp-FSU a voté contre le projet de calendrier.

Ouverture des chantiers « métier »

Le ministre ouvre 13 chantiers sur les métiers enseignants. 5 concernent le primaire : direction d'école, RASED, PEMF, conseillers pédagogiques et PE. Le SNUIPP-FSU se présente ouvert mais déterminé à obtenir des avancées significatives pour la reconnaissance et le quotidien de ceux qui font vivre l'école. Dans les groupes de travail, il portera ses propositions concrètes d'amélioration des conditions de travail et d'enseignement et s'opposera aux propositions inéquitables voire inacceptables (postes à profil, bonification HC, GRAF, ...). En outre, le contexte budgétaire contraint réduit énormément les marges de manœuvre de ce chantier. D'autres financements sont possibles, c'est une question de choix.

Direction et fonctionnement de l'école

Comme l'a confirmé l'enquête menée par le SNUipp-FSU, les directeurs –trices dénoncent le manque de temps, la surcharge de travail et l'insuffisance de la reconnaissance financière. Le ministère, sur bon nombre de points, se contente de confirmer ou d'officialiser l'existant. La seule suppression de l'APC pour certains n'est pas une réponse à la hauteur des attentes. Pour le SNUipp-FSU, la priorité c'est l'augmentation du temps de décharge pour améliorer le fonctionnement de toutes les écoles. D'autre part, l'amélioration de la carrière des directeurs-trices ne peut se faire au détriment des intérêts des autres catégories de personnel. Il rappelle son refus des postes à profil et de tout dispositif tendant à faire de lui un supérieur hiérarchique

RASED

Le SNUipp exigera que les personnels des RASED retrouvent une légitimité et que leur professionnalité se trouve renforcée et reconnue à l'issue des discussions. Toute évolution de leur mission doit allier prévention et remédiation et s'inscrire dans le cadre d'un fonctionnement en réseau renforcé ainsi que d'une meilleure articulation avec l'action des enseignants des écoles. Cela suppose du temps de travail en équipe, la création de postes nécessaire au fonctionnement de réseaux complets avec du personnel formé sur tout le territoire, une augmentation des départs en formation spécialisée, à la hauteur des besoins et une enveloppe budgétaire pour couvrir tous les frais de déplacement. Dans le même temps nous devons obtenir l'ouverture des discussions sur le recrutement et la formation des psychologues des écoles. Le SNUipp-FSU sera vigilant à ne pas laisser s'installer l'embauche de psychologues sous contrat précaire.

Etablissements spécialisés

Plus de 10 ans après la loi de 2005 il est temps de prendre en compte les personnels enseignants exerçant dans les établissements spécialisés. En particulier, les questions relatives aux ORS, au paiement des heures de coordination et de synthèse, la situation des coordinateurs pédagogiques, les indemnités et plus généralement l'ensemble des conditions de travail doivent être remises sur la table. Le SNUipp-FSU n'a eu de cesse d'interpeller le ministère sur ces points. Il portera à nouveau ses revendications notamment dans le cadre des chantiers métier et MAP. La question de l'ISAE pour ces

personnels, mise en avant par la pétition, « l'ISAE c'est pour tous les PE », doit aussi trouver une réponse. Ces questions sont d'autant plus vives que dans de nombreux départements les réponses apportées aux élèves en situation de handicap ne correspondent pas, faute de places et de moyens, aux besoins particuliers de ces élèves.

PEMF et CPC

Dans le cadre de la création des ESPE et de la revendication d'une formation continue pour tous les enseignants, les missions des PEMF et des CPC doivent être remises à plat. Les ministères ont réaffirmé l'importance du rôle dévolu aux formateurs de terrain. Pour cela ce sont autant les conditions dans lesquelles ils exercent leurs missions que les rémunérations qui doivent évoluer : augmentation du temps de décharge pour assurer les missions de formation dans le cadre d'horaires encadrés par les conventions rectorats/universités, garantissant le retour des PEMF dans la formation au sein des ESPE, rémunérations dignes de formateurs du supérieur liées à la fonction et non aux missions, non-décrochage entre premier et second degré et entre PEMF et CPC.

Programmes

Le ministère a organisé dans la précipitation et des délais trop contraints une consultation bilan des programmes 2008 et projection sur ceux à venir. Le SNUipp a recueilli des remontées d'écoles dans le but de s'en servir de points d'appui lors des discussions à venir. Nous en avons publié une première synthèse et analyse dans le dernier Fsc et ne manquerons pas d'y faire référence lors des travaux à venir. Le SNUipp veillera à ce que l'avis des enseignants soit pris en compte à toutes les étapes de la construction des nouveaux programmes. Il continuera à demander la banalisation d'une demi-journée pour que la réécriture des programmes se fasse avec les enseignants. Il y portera son exigence de contenus ambitieux et réalistes pour l'école. Les nouveaux programmes doivent être le seul référentiel des enseignements pour tous.

Formation initiale

- Recrutement

66571 candidats se sont inscrits au CRPE pour la session 2014. C'est un signe positif qui doit permettre d'augmenter le nombre de places aux concours (actuellement de 8 500).

Pour le concours 2014 exceptionnel, il y a d'ores et déjà moins d'admissibles que de postes offerts au concours externe spécial. Ces postes ne doivent pas être perdus. Le SNUipp-FSU intervient auprès du ministère pour qu'ils soient basculés sur les autres concours.

- ESPE

Après avoir été créées dans l'urgence au premier septembre, les ESPE continuent à se heurter à des difficultés importantes (moyens, cohérence de la formation, frais d'inscription, places des PEMF...). Le SNUipp-FSU s'adressera au ministre pour exiger que les frais d'inscriptions des contractuels admissibles et des futurs PES ne soient pas à leur charge. La logique de formation des PES et M2 contractuels a été abandonnée dans nombre de départements. Le SNUipp-FSU demande à ce que les moyens soient débloqués dès maintenant pour permettre une réelle formation. Par ailleurs, il exige que soit mise en place une formation continuée dans les premières années de titulaires. Dans trop d'endroits, les élections du conseil d'école de l'ESPE se déroulent actuellement dans des conditions inacceptables, qui constituent un véritable déni de démocratie. Le SNUipp avec la FSU interviendra partout où les règles démocratiques ont été bafouées pour faire invalider ces élections. Le SNUipp-FSU s'engage avec la FSU à mettre en place un observatoire de la formation des enseignant-es. Il participera à la conférence de presse fédérale le 11 décembre au cours de laquelle sera présenté notre bilan de la mise en place des ESPE. Il continue de demander une remise à plat de la réforme.

Protocole sur les risques psycho-sociaux

La FSU a signé le protocole sur la prévention des risques psycho-sociaux dans la fonction publique : il s'agit désormais de s'en saisir pour permettre aux personnels de s'opposer aux dégradations de leurs conditions d'exercice du métier et de reprendre la main sur l'organisation du travail. La responsabilité de l'employeur qu'est l'Etat y est rappelée. Il prévoit le renforcement des moyens syndicaux (décharges pour les membres des CHSCT) et de la médecine de prévention. C'est en s'emparant de ce sujet qu'il sera possible d'améliorer les conditions de travail notamment en permettant aux personnels d'avoir une réflexion collective sur le métier qu'ils exercent au quotidien et en intervenant dans les CHSCT pour y relayer la parole des personnels et que des solutions soient apportées. Les obstacles à la réalisation des visites d'établissements et des enquêtes prévues par les textes doivent être levés. Les préconisations des CHSCT doivent être suivies d'effet

Obligation de services des enseignants

- Projet de décret pour les titulaires remplaçants et en services partagés

Depuis la modification de l'organisation de la semaine scolaire (durée et nombre de journées travaillées différents), des titulaires remplaçants et des personnels affectés sur plusieurs écoles sont parfois amenés à dépasser les 24h d'enseignement hebdomadaire. Le ministère propose un décret qui dérègle le temps de service en l'annualisant, ce qui est inacceptable. Le SNUipp rejette catégoriquement ce projet qui fragilise le statut des enseignants et qui concerne aujourd'hui 40 000 enseignants.

- Formation à distance

Les nouvelles ORS s'appliquent depuis septembre dernier. La formation se décompose en 9 heures d'animation pédagogique en présentielle et 9 heures de formation à distance. Face aux difficultés de mise en œuvre de Magistère, certains DASEN imposent des animations pédagogiques au-delà du contingent d'heures allouées. Le SNUipp-FSU interviendra auprès du ministère pour que l'application des textes soit respectée et que rien ne soit imposé aux enseignants.

Mobilité des enseignants

La note de mobilité parue au BO du 7 novembre reste inchangée en ce qui concerne les mouvements intra-départementaux. Ce cadrage national amène de nombreuses difficultés dans les départements (mouvement unique, vœux géographiques imposés...) Les règles doivent être élaborées de manière concertée dans le respect des instances paritaires départementales. Concernant les permutations informatisées, les deux modifications sur les éléments du barème (rapprochement de conjoint et prise en compte du handicap) n'amélioreront pas le taux de réussite mais "hiérarchisent" seulement ces deux priorités sans réflexion d'ensemble sur la question des barèmes. Les modalités de permutations informatisées ont été mises en œuvre pour Mayotte. Le SNUipp-FSU continuera d'intervenir pour que le plus grand nombre de personnels puissent faire valoir leur droit à faire coïncider leur vie personnelle et professionnelle.

Syndicalisation

La syndicalisation est un élément primordial de l'activité syndicale. La syndicalisation est difficile comme le montrent les points réguliers de syndicalisation.

Pour ces raisons, le SNUIPP-FSU doit développer et amplifier à tous les niveaux la campagne de syndicalisation lancée depuis cette rentrée. Tous les outils de communication (notamment FSC), les contacts, les rencontres (RIS, stages, mobilisations, tournée d'écoles, permanence à l'ESPE...) doivent être mis à profit pour proposer de se syndiquer. Il faut continuer à faire de la syndicalisation une priorité dans notre quotidien. D'ici la fin du mois, utiliser cette période pour faire une nouvelle relance de syndicalisation et prendre contact avec les radiés de l'année et ceux de l'année dernière.

A un an des élections professionnelles, la sollicitation des syndiqués, des maillages du territoire doit contribuer à cette campagne qui doit s'appuyer sur la proximité.

Le SNUipp engagera avec l'activation du paiement en ligne une nouvelle étape de la campagne de syndicalisation en utilisant tous les supports existants.

Droits et libertés

L'extrême-droite pèse sur la vie politique française. Ses scores, dans les urnes comme dans les sondages, sont préoccupants. Elle se nourrit de la désespérance sociale et du manque de perspectives politiques alternatives. Face à cela, la FSU a décidé de mener, avec d'autres organisations syndicales (CGT, Solidaires, organisations de jeunesse...), une campagne de longue durée contre l'extrême-droite. Il s'agit en particulier de déconstruire le logiciel du FN, thème par thème, et d'élaborer un argumentaire pour convaincre les salarié-es que l'extrême droite n'est pas la solution à leurs problèmes. Cette campagne commune débutera par une journée de travail à Paris le 29 janvier 2014. En parallèle le SNUipp avec la FSU poursuit sa lutte contre les discriminations et les propos racistes, sexistes et homophobes.

Les déclarations du ministre de l'Intérieur sur la présence des Roms alimentent aussi ce climat de stigmatisation qui libère la parole raciste. Elles contribuent à placer les questions sécuritaires au premier plan alors que c'est de la satisfaction des besoins sociaux grâce à une autre répartition des richesses dont il faut avant tout parler. Car la situation économique et sociale extrêmement dégradée génère une inquiétude profonde et légitime dans l'opinion. Le gouvernement doit maintenant y répondre. Sans réaction la plus large possible, le risque est de contribuer à accentuer la banalisation de la xénophobie et du racisme.

Depuis plusieurs semaines des attaques racistes se multiplient à l'encontre de la ministre Christiane Taubira. Le SNUipp avec la FSU condamne fermement toutes les attaques à caractère raciste, doublé par ailleurs de sexisme, dont madame Taubira est l'objet.

C'est aussi l'extrême-droite et la droite réactionnaire qui mènent maintenant l'offensive contre ce qu'ils nomment « l'introduction du genre à l'école », en s'en prenant au dispositif « ABCD égalité » expérimenté dans dix académies. Prétendant la défense de la prétendue « complémentarité naturelle » des sexes, ils tentent surtout de légitimer la subordination des femmes et des filles. Pour le SNUipp-FSU, il s'agit bien de lutter contre les stéréotypes, qui génèrent discriminations, inégalités et violences, car c'est déjà dans les consciences que l'égalité doit devenir réelle.

AEDE : Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant

Le SNUipp s'est associé à 34 organisations afin de créer un rapport alternatif au 5^{ème} rapport périodique de la France sur l'application de la CIDE, dans le but de voir les droits de l'enfant respectés et d'améliorer la situation de tous les enfants sur le territoire.

Élections professionnelles 2014

Les élections professionnelles auront lieu le 4 décembre 2014. Le MEN a confirmé le choix du vote électronique pour les personnels de l'Education Nationale.

Pour permettre la participation du plus grand nombre de personnels à cette élection, le SNUipp-FSU intervient afin qu'ils puissent voter sur leur lieu de travail. Pour cela, il demande la mise en place de sections de vote dans toutes les écoles bénéficiant d'une décharge de direction.

Le SNUipp agit au sein des délégations fédérales pour faire remplir la double exigence de sécurité et d'accessibilité du vote. Avec la FSU, il a obtenu l'écriture d'une circulaire de la Ministre de la fonction publique rappelant les principes énoncés plus haut ainsi que l'objectif d'une participation massive, la nécessaire concertation avec les organisations syndicales et l'exercice d'un vote secret et sincère.

Dès aujourd'hui ces élections doivent être une préoccupation dans l'activité syndicale. Des stages régionaux seront organisés afin de définir des axes de travail à tous les niveaux du syndicat pour assurer la participation du plus grand nombre d'électeurs à ce scrutin.